

secrétaire de la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, Mgr Agapit Panici ; tous deux laissent d'unanimes regrets.

Les fêtes du Jubilé de Léon XIII. — Le 20 février dernier Sa Sainteté Léon XIII entrait dans la 25^e année de son glorieux pontificat. Ce jour-là les voûtes de Saint-Pierre ont retenti du chant solennel de l'action de grâces, du *Te Deum*. La cérémonie était présidée par le Cardinal Rampolla, accompagné de 24 Cardinaux et de 40 évêques, de trois cents représentants d'associations catholiques, et de nombreux délégués d'Ordres religieux d'Italie ou de l'étranger, l'assistance comptait 20,000 personnes. Depuis ce jour mémorable, de tout l'univers s'élèvent vers le ciel les prières ardentes des fidèles, tandis que la Ville-Eternelle entend de toutes parts les acclamations du monde catholique.

Saint-Jean de Latran, l'Eglise Mère et Maîtresse, eut aussi des fêtes solennelles. Le 2 mars, veille de l'ouverture du Jubilé, les Cardinaux présents à Rome, les membres du corps diplomatique, un grand nombre de hauts personnages des cours étrangères, et de prélats, le patriarche romain assistaient au *Te Deum* solennel, chanté par les soins du chapitre de la Basilique.

Mais le 3 mars a été particulièrement beau et grandiose à Saint-Pierre. C'était le jour anniversaire du couronnement de Léon XIII.

La veille le *Te Deum* a été chanté de nouveau en présence d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de fidèles. Le lendemain s'est déroulée la plus émouvante cérémonie qu'on ait vue depuis longtemps. A 11 heures devait avoir lieu une messe solennelle à laquelle assisterait le Pape. Dès 8 heures du matin, l'immense basilique est envahie et bientôt 80,000 personnes environ occupent le lieu saint. Des tribunes spéciales sont réservées pour le clergé, les princes et les représentants des Puissances. Les gouvernements en effet se sont empressés, la France la première, à féliciter le Souverain Pontife de son Jubilé, et se font représenter auprès de l'Auguste Vieillard. L'Italie, naturellement, reste seule à l'écart ; et cette abstention forcée la fait paraître excommuniée du nombre des nations civilisées. Avec leurs félicitations les gouvernements ont offert de précieux cadeaux au Vénérable Jubilaire. Le Pape est heureux et satisfait de cette participation des puissances à son Jubilé pontifical.

11 heures sonnent à Saint-Pierre ; alors le glorieux Pontife fait son entrée dans la basilique, porté sur la *Sedia Gestatoria*. Une longue suite de cardinaux et d'évêques forment le cortège qui défile

majestueusement entre les étincelantes des Gardes du Corps, paraît, un enthousiasme d'émotion vive et profonde. On prie, on acclame, l'assistance est si fourmillante que la pontificale ne peut se faire au milieu de ces transports. Sa Sainteté prend place sur la *Sedia Gestatoria* et, gravissant les marches, pendant le Saint Sacrifice, mêlés à des milliers de fidèles, la Messe terminée, Léon XIII, alternativement par lui-même et par ses cardinaux, pendant ce temps le Pape se rend à la sacristie pour donner à l'assistance. Puis il rentre dans la basilique, les acclamations ardentes et les larmes.

Loi sur le divorce. — La piété catholique s'est alarmée au cœur du Souverain Pontife de la loi sur le divorce.

En recevant les propositions de la loi, l'importance du catholicisme sur le mariage et l'obéissance à une prière s'efforçait par ses consolations d'amertumes.

Appel au Tiers-Ordre. — Les saints de saint François ont dans une large mesure éminemment pratiqué les franciscains ont été du Tiers-Ordre séculier offrir un témoignage de l'honneur du Tiers-Ordre, lui donner de sa simplicité. Or, le Vénérable de Latran dont il a été